



## M. Salvatore Sciacchitano est réélu au poste de président du Conseil de l'OACI

Publication immédiate

**Montréal, le 25 octobre 2022** – M. Salvatore Sciacchitano a été réélu par acclamation hier au poste de président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour un deuxième mandat de trois ans.

« Bien que la pandémie de COVID-19 ait eu une incidence considérable sur le travail de l'Organisation, je suis très fier du fait que tous les objectifs prioritaires de mon programme de modernisation ont été réalisés de manière satisfaisante », a fait remarquer M. Sciacchitano dans son discours d'acceptation. « J'ai la ferme conviction que nous devons garder le cap au cours du prochain triennat afin de réaliser pleinement la modernisation de notre grande Organisation dans l'intérêt de tous les États membres et de l'aviation mondiale. »

« La vision de l'OACI consiste à « réaliser la croissance durable du système d'aviation civile mondial ». Mais en faisons-nous assez ? Les plans mondiaux de navigation, de sécurité et de sûreté de l'aviation et les autres activités connexes de l'OACI sont-ils suffisants ? Nous devons nous demander si l'OACI devrait avoir une vision plus concrète et plus ambitieuse, ou un moyen plus efficace de la réaliser, et si le Conseil de l'OACI devrait présenter une vision plus tangible de l'aviation mondiale de demain. Ce sont là des questions sur lesquelles, selon moi, le Conseil devrait se pencher pendant le triennat », a-t-il ajouté.

Le Président du Conseil, M. Sciacchitano, a souligné le fait que la composition du Conseil avait changé depuis sa première élection en 2019, ce dernier étant maintenant composé de représentants de nombreux nouveaux États membres. Il a ensuite fait le bilan de la réalisation de ses priorités et stratégies initiales, rappelant que « les cinq éléments clés de son programme de modernisation étaient axés sur l'environnement de travail interne, la gouvernance, les méthodes de travail, l'innovation et les relations avec le secteur, ainsi que sur le renforcement de l'initiative *Aucun pays laissé de côté* », et faisant ressortir les divers progrès accomplis dans chacun de ces domaines.

Avant de prendre ses fonctions de Président du Conseil de l'OACI le 1<sup>er</sup> janvier 2020, M. Sciacchitano avait été nommé à la délégation italienne auprès de l'OACI, à la suite d'une carrière remarquable de 39 ans dans l'aviation, au cours de laquelle il a été Directeur général de l'Autorité italienne de navigabilité (RAI) et Directeur général adjoint de l'Autorité italienne de l'aviation civile (ENAC), entre autres nombreux postes de rang élevé d'envergure internationale.

En tant qu'organe directeur de l'OACI, le Conseil oriente en permanence les travaux de l'Organisation. À cet égard, l'une de ses grandes responsabilités consiste à adopter les normes et pratiques recommandées (SARP) internationales en tant qu'Annexes à la Convention relative à l'aviation civile internationale. Le Conseil peut aussi amender les Annexes existantes, au besoin.

Le Conseil fait parfois fonction d'arbitre entre les États membres pour des questions concernant l'aviation et la mise en œuvre des dispositions de la Convention. Il peut enquêter sur toute situation qui présente des obstacles évitables au développement de la navigation aérienne internationale et, en général, il peut prendre toute mesure nécessaire pour maintenir la sécurité et la régularité du transport aérien international.



M. Salvatore Sciacchitano (au centre) reçoit les félicitations pour sa réélection au poste de président du Conseil par les représentants au Conseil de l'OACI. Le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar (à gauche), et le Premier Vice-Président du Conseil et Représentant permanent de l'Afrique du Sud, M. Levers Mabaso, étaient présents pour la circonstance.

## Ressources pour les rédacteurs

[Biographie du Président du Conseil de l'OACI](#)  
[Le Conseil de l'OACI et ses membres](#)

### À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relie les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

### Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)  
Twitter : [@ICAO](#)

### Personne à contacter pour les médias :

**William Raillant-Clark**  
Administrateur des communications  
[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)  
+1 514-954-6705  
+1 514-409-0705 (mobile)  
Twitter : [@wraillantclark](#)  
LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)